

VILLE DE GRENOBLE

« GRENOBLE FACTEUR 4 »

Fiche d'identité :
Michel Destot (PS)
Isère (38)
158 746 habitants

Située dans une cuvette alluvionnaire entourée de montagnes, la ville de Grenoble mène depuis plusieurs années une politique volontariste en faveur de la lutte contre le changement climatique qui s'inscrit dans la continuité des travaux menés par l'agglomération. Engagée dans le Plan Climat de la Metro, Grenoble a lancé en 2005 le diagnostic énergétique de son territoire, pour adopter, le 22 septembre 2008, un plan d'actions ambitieux : « Grenoble facteur 4 ».

Organisation et conduite de la politique territoriale de développement durable

| | |
|---|---|
| <p>Impulsion politique</p> | <p>Le plan d'actions « Grenoble facteur 4 » a été adopté à la majorité par les élus de la ville (44 votes favorables sur). Cette enthousiasme politique est garanti par le maire, Michel Destot, particulièrement investi sur la question du changement climatique. Témoin de cet engagement, il a publié en septembre 2006, un ouvrage intitulé « Energie et climat - Réponses à une crise annoncée ».</p> |
| <p>Pilotage du projet</p> | <p>Le plan Climat repose sur un groupe de suivi qui se réunit une fois par mois et composé de l'adjoint au développement durable, l'adjoint à l'urbanisme, l'adjoint aux déplacements et l'adjointe au logement et à l'habitat, du conseiller municipal délégué à l'énergie, à l'environnement et aux espaces verts. Sur le plan technique, deux SEM¹ ont été mobilisées: Gaz Electricité de Grenoble et Compagnie de chauffage de l'agglomération grenobloise.</p> |
| <p>Mobilisation des équipes internes</p> | <p>En interne, les équipes ont été mobilisées sur le projet, à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une matinée de conférence « Climat : ma responsabilité en tant qu'agent » adressée aux 4000 agents (janvier 2008, 300 agents présents) ; - un stand environnement et climat lors du forum des services organisé chaque début d'année (janvier 2009, 200 agents présents) ; - une rubrique dédiée au plan climat dans le journal interne « le personnel » (4000 exemplaires) ; - une rencontre entre l'adjoint au développement durable et une vingtaine de personnes des services, sur la politique de développement durable et les 30 actions prioritaires du mandat (juin 2008). |
| <p>Education et mobilisation des partenaires et des citoyens</p> | <p>Depuis 2005, la ville mobilise l'ensemble de ses partenaires sur l'efficacité énergétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la création d'un guide HQEAU² en 2005. Destiné aux professionnels qui construisent dans la région grenobloise : bureaux d'études, architectes, constructeurs, promoteurs... Il a pour but d'orienter vers des solutions qui répondent aux enjeux environnementaux globaux et locaux. - L'organisation d'une biennale de l'habitat durable en 2006 et 2008 (professionnels et grand public) : rencontres, débats, conférences, visites, installations sur les places publiques, animations pour les jeunes ou encore Prix de l'habitat durable. - Un voyage étude de 3 jours à Freiburg en juin 2005 qui a regroupé élus, techniciens, architectes et entreprises. Il proposait la visite des quartiers Vauban et Riesenfeld, de la foire Intersolar, et de la « vélo-station ». |

¹ Société d'économie mixte

² Haute qualité environnementale, architecturale et urbaine

| | |
|---------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Un séminaire « Haute qualité environnementale, architecturale et urbaine : quelles avancées dans la région grenobloise ? » en octobre 2005. Pendant une journée, tous les acteurs concernés ont échangé sur le thème de la HQEAU - Un séminaire « De l'environnement au développement durable » a été proposé en novembre 2005 : l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble. |
| Concertation | <p>Au-delà des actions d'éducation, la ville implique les acteurs du territoire dans l'élaboration du plan d'actions, avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation de rencontres entre les élus et les représentants des 25 associations locales, en juin 2008. Ces réunions seront renouvelées chaque année. - L'organisation de rencontres entre les élus et les citoyens, via des instances permanentes de démocratie locale³, et notamment les conseils de quartier (22 quartiers), dans lesquels les élus se rendent au moins une fois par an. <p>La démocratie participative est régie depuis janvier 2009 par une Charte de la démocratie locale (téléchargeable sur le site internet de la Ville).</p> |
| Evaluation | <p>Pour mesurer, suivre et informer sur la mise en œuvre du Plan climat à Grenoble, la ville a élaboré un baromètre du développement durable. Un rapport sera diffusé régulièrement aux citoyens via le site internet de la collectivité. Les indicateurs sont en cours de sélection parmi une liste comprenant le nombre de bâtiments réhabilités, le nombre d'hectares d'espaces verts au sol et sur les toitures, la qualité du tri (poids/taux de rebus), etc.</p> <p>En interne, une grille d'analyse permet d'évaluer l'ensemble des projets au regard des enjeux environnementaux.</p> |

Vision stratégique et plan d'actions

| | |
|--|--|
| Axes stratégiques et plan d'actions | <p>Le plan d'actions « Grenoble, facteur 4 » s'articule sur 5 axes stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Performance énergétique des bâtiments ; - Maîtrise de la demande et de l'offre énergétique ; - Déplacements ; - Préservation et économie des ressources ; - Sensibilisation et information du public. <p>Ce plan d'actions prévoit notamment la rénovation énergétique de 424 logements sociaux par an, la réhabilitation de 1000 copropriétés par an (construit entre 1945 et 1975) ou encore l'élaboration d'un schéma directeur de 30km.</p> <p>La Caisse des dépôts et l'Ademe ont été sollicités en amont du projet.</p> |
|--|--|

Actions réalisées, exemplarité et innovations

| Axes retenus | Actions engagées | Résultats obtenus |
|--------------|------------------|-------------------|
|--------------|------------------|-------------------|

³ Les instances permanentes de démocratie locale sont de deux natures : para-municipales (Conseils consultatifs de secteurs, Conseil consultatif des résidents étrangers de Grenoble), et associatives (les unions de quartier, leurs comité de liaison CLUQ et LAHGGLO à l'échelle de l'agglomération)

| | | |
|---|---|--|
| <p>Exemplarité de l'administration</p> | <p>Eco-mobilité des agents de la ville : des déplacements professionnels aux trajets domicile-travail</p> | <p>Coût annuel : 430 000 €/an</p> <p><u>Plan de déplacement administratif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - prise en charge de 50% des abonnements de transports en commun : + de 500 agents en 2008 (14,5% des agents ont un abonnement PDA), soit 1,8 million de km en voiture évités. 36 000 trajets ont été effectués par les agents sur le réseau de transport en commun Objectif 2014 : 1000 agents. - promotion du covoiturage et de l'auto partage <p><u>Déplacements professionnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 36000 trajets en transport en commun en 2007 - achat de 450 vélos de services (à la demande des services) - 150 véhicules GNV dans la flotte de véhicules municipaux. |
| <p>Lutte contre le changement climatique</p> | <p>Un plan local d'urbanisme volontaire</p> | <p>Construction d'immeubles neufs autorisés en 2006 et 2007 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 86 % des permis délivrés avec isolation extérieure, - 74 % avec toitures terrasses végétalisées (soit 5,2 ha) - 57% avec des panneaux solaires (soit 8000 m² de capteurs) |
| | <p>Construction d'un quartier durable</p> | <p>ZAC De Bonne (programme Concerto) : requalification de l'ancienne caserne de la ville. 850 logements, parc, école, résidence étudiante, maison de retraite, centre commercial près du tramway.</p> <p>9 promoteurs publics et privés se sont engagés à réaliser 435 logements neufs bioclimatiques. A date, 240 logements livrés; performance 75 kWh EP /m² SHON/an (hors solaire renouvelable).</p> <p>900 m² de solaire thermique pour les logements 1000 m² de toiture photovoltaïque commerciale.</p> |
| | <p>Programmes incitatifs de rénovation thermique et énergétique des bâtiments</p> | <ul style="list-style-type: none"> - programme OPATB Grands boulevards (2006-2009) : dispositif d'incitation aux travaux d'économie d'énergie dans les immeubles : aides financières, conseils techniques et sensibilisation des habitants. Objectif : économie annuelle de 550 tonnes équivalent pétrole (chauffage de 1 400 logements neufs) ; réduction de 500 tonnes/an des émissions de CO2 (rejets de 350 automobiles). Mesure des résultats en cours - programme pour les copropriétés grenobloises entre 1945 et 1975 (2009 – 2013) : suite du programme OPATB Grands Boulevards dans le cadre de la campagne d'isolation des copropriétés de la communauté d'agglomération, aides à la rénovation (29 000 logements sur 4 ans). |
| | <p>Promouvoir l'habitat durable auprès des professionnels (architectes, aménageurs, constructeurs) et de la population</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Guide « l'ABC de la QE », guide pour la qualité environnementale dans l'architecture et l'urbanisme ; référence sur le territoire (prix Eco-logis 2007) - Biennale de l'habitat durable : remise de prix de l'habitat durable dans catégories urbanisme, bâtiment, jeune architecture et innovation. <p>= 29300 visiteurs en 2008. Budget : 1,5 million € (20 partenaires, dont 820 000€ ville de Grenoble)</p> |

| | | |
|---|--|---|
| | Campagne de sensibilisation sur les déperditions thermiques des bâtiments grenoblois | <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une thermographie aérienne infrarouge en partenariat avec Gaz Electricité de Grenoble et la Compagnie de chauffage. - Exposition « thermographie aérienne de la ville de Grenoble (juin-juillet 2007) - Diffusion d'une plaquette avec le journal municipal « Nouvelles de Grenoble » - 96 000 ex |
| Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles | Gestion durable et différenciée des espaces verts | <p>Distribution aux agents d'un guide « apprivoiser la nature en ville ».</p> <p>Depuis 2005, gestion plus écologique et plus économe des espaces verts : réduction de 90% en centre-ville de l'usage des produits phytosanitaires, 100% pour certains secteurs.</p> |
| | Protection de la ressource en eau potable | Réserve naturelle du Drac Inférieur (qui forme, avec l'Isère, l'Y grenoblois) en cours de création. |
| Lutter contre les exclusions et les discriminations | Accessibilité des personnes à mobilité réduite aux loisirs, services, restaurants, hébergements, sites touristiques | <p>Contrat tourisme (budget 2006/2010) de 2400k€ HT) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accessibilité à différents site (Office du Tourisme et ses abords ; site de la Bastille ; signalétique en centre ville ; musée de Grenoble ; Centre de culture, scientifique, technique et industriel ; Musée d'histoire naturel) - signalétique - formation du personnel d'accueil des équipements - attribution du label « tourisme et handicap pour les équipements accessibles aux 4 handicaps. |
| Education au développement durable | Favoriser la participation du plus grand nombre à la vie locale | <p>Charte de la démocratie locale co-élaborée avec les grenoblois (approuvée en conseil municipal en jan 09)</p> <ul style="list-style-type: none"> - formalise et clarifie les règles du dialogue public dans un souci constant d'amélioration, en s'appuyant sur les expériences menées ces dernières années. - présente les chantiers expérimentaux 2009-2010 pour innover et se renouveler dans le domaine de la participation des habitants. |

Commentaires :

Contact :

Delphine Derobert - 04 76 76 37 40
delphine.derobert@ville-grenoble.fr
www.ville-grenoble.fr